



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2025, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	38-3347-2	Numéro de version:	7.00
Date de révision:	27/08/2025	Annule et remplace la version du :	19/06/2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Wheel & Paint Iron DECON (Detailer) D1801 [D180101 D180105]

Numéros d'identification de produit

14-1001-1950-3 14-1001-5532-5

7100206013 7100315525

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Toxicité aigüe, Catégorie 4 - Acute tox. 4; H302

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.
-------	---------------------------------

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

3% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par inhalation inconnue.

Contient 1% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :

Contient un produit biocide (conservateur): C(M)IT/MIT (3:1).

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le Règlement Détergents 648/2004 (non requis pour un étiquetage industriel): < 5% d'agents de surface anioniques, d'agents de surface non-ioniques. Contient : mélange de Méthylchloroisothiazolinone et Méthylisothiazolinone.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Ingrédients non dangereux	Mélange	80 - 100	Substance non classée comme dangereuse
Ammonium mercaptoacétate	(N° CAS) 5421-46-5 (N° CE) 226-540-9	10 - 30	Met. Corr. 1, H290 Tox. aigüe 3, H301 Sens. de la peau 1A, H317
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	(N° CAS) 111-90-0 (N° CE) 203-919-7 (N° REACH) 01-2119475105-42	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8	1 - 5	Tox. aquatique chronique 3, H412 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	(N° CE) 701-037-1	1 - 5	Irr. des yeux 2, H319
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	(N° CAS) 68585-47-7 (N° CE) 271-557-7	< 1,5	Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335
2-Butoxyéthanol	(N° CAS) 111-76-2 (N° CE) 203-905-0 (N° REACH) 01-2119475108-36	< 1,5	Tox. aigüe 3, H331 Tox. aigüe 4, H302(LD50 = 1200 mg/kg Valeurs ETA selon l'annexe VI) Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319
Alcools éthoxylés en C12-16	(N° CAS) 68551-12-2 (N° CE) 500-221-7	< 1	Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 3, H412
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	(N° CAS) 68439-50-9 (N° CE) 500-213-3	< 0,5	Irr. des yeux 2, H319 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8	(C ≥ 10%) Lésions oculaires 1, H318 (5% ≤ C < 10%) Irr. des yeux 2, H319
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	(N° CAS) 68585-47-7 (N° CE) 271-557-7	(C ≥ 20%) Lésions oculaires 1, H318 (5% ≤ C < 20%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision). Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de versement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés

à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2-Butoxyéthanol	111-76-2	VLEPs France	VLEP(8 heures): 49 mg/m3 (10 la peau ppm); VLCT (15 minutes): 246 mg/m3 (50 ppm)	

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc nitrile.	.11	4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Masque respiratoire complet avec purificateur d'air adapté aux vapeurs organiques et gaz acides.

Masque respiratoire complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 136 : Filtre types A & E

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Orange, Rouge
Odeur	Soufre
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	Point d'éclair > 93°C
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	6,3 - 7
Viscosité cinématique	47,6 mm²/s
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,05 g/cm³
Densité relative	1,05 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Caractéristiques des particules	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	77,5 % en poids [Méthode de test: Estimé]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

La lumière.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:**Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Réaction allergique des voies respiratoires chez les personnes sensibles: signes et symptômes peuvent inclure difficulté à respirer, une respiration sifflante, toux et serrement de poitrine.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >300 - =2 000 mg/kg
Ammonium mercaptoacétate	Cutané	Rat	LD50 > 1 430 mg/kg
Ammonium mercaptoacétate	Ingestion	Rat	LD50 >35, <142 mg/kg
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Lapin	LD50 9 143 mg/kg

2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Rat	LD50 5 400 mg/kg
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 2 870 mg/kg
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,4 mg/l
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Ingestion	Rat	LD50 7 200 mg/kg
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	Ingestion	Rat	LD50 1 830 mg/kg
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Cutané	Cochon d'Inde	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Butoxyéthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Cochon d'Inde	LC50 > 2,6 mg/l
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Cochon d'Inde	LD50 1 200 mg/kg
Alcools éthoxylés en C12-16	Ingestion	Composants similaires	LD50 >500, 1800

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Ammonium mercaptoacétate	Homme et animal	Irritation minimale.
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Lapin	Irritant
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Lapin	Irritation minimale.
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	Composants similaires	Irritant
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant
Alcools éthoxylés en C12-16	Composants similaires	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Ammonium mercaptoacétate	Lapin	Aucune irritation significative
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Lapin	Irritant modéré
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Lapin	Corrosif
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Lapin	Irritant modéré
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	Composants similaires	Corrosif
2-Butoxyéthanol	Lapin	Irritant sévère
Alcools éthoxylés en C12-16	Lapin	Corrosif
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	Jugement professionnel	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Ammonium mercaptoacétate	Homme et animal	Sensibilisant

2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Humain	Non-classifié
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Cochon d'Inde	Non-classifié
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	Composants similaires	Non-classifié
2-Butoxyéthanol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Alcools éthoxylés en C12-16	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Ammonium mercaptoacétate	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Ammonium mercaptoacétate	In vitro	Non mutagène
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	In vitro	Non mutagène
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	In vivo	Non mutagène
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	In vivo	Non mutagène
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	In vitro	Non mutagène
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	In vitro	Non mutagène
2-Butoxyéthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcools éthoxylés en C12-16	In vitro	Non mutagène
Alcools éthoxylés en C12-16	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Cutané	Multipl es espèces animales.	Non-cancérogène
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Multipl es espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 500 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 5 500 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	Pendant l'organogénèse
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 200 mg/kg/jour	2 génération
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la	Rat	NOAEL 300	90 jours

sodium		fertilité féminine		mg/kg/jour	
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 génération
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 760 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 0,48 mg/l	Pendant l'organogénèse
Alcools éthoxylés en C12-16	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools éthoxylés en C12-16	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération
Alcools éthoxylés en C12-16	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Sulfates monoalkyles de sodium en C10-16	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Composants similaires	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 902 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	Foie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 72 mg/kg	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	LOAEL 451 mg/kg	6 heures
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	

2-Butoxyéthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Multipl es espèces animales.	NOAEL Non disponible	
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcools éthoxylés en C12-16	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Cutané	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	12 semaines
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon	NOAEL 167 mg/kg/jour	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 2 700 mg/kg/jour	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	90 jours
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	Ingestion	Coeur système hématopoïétique Système nerveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 8 100 mg/kg/jour	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Cutané	la peau Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 6,91 mg/jour	90 jours
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Ingestion	sang des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 225 mg/kg/jour	90 jours
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Cutané	Foie Coeur la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	14 semaines

		respiratoire				
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 763 mg/kg/jour	90 jours
2-Butoxyéthanol	Cutané	sang	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Butoxyéthanol	Cutané	Système endocrine	Non-classifié	Lapin	NOAEL 150 mg/kg/jour	90 jours
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,15 mg/l	14 semaines
2-Butoxyéthanol	Inhalation	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 0,15 mg/l	6 Mois
2-Butoxyéthanol	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Chien	LOAEL 1,9 mg/l	8 jours
2-Butoxyéthanol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	LOAEL 69 mg/kg/jour	13 semaines
2-Butoxyéthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multipl espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Ammonium mercaptoacétate	5421-46-5	Boue activée	Estimé	3 heures	NOEC	32 mg/l
Ammonium mercaptoacétate	5421-46-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	27 mg/l
Ammonium mercaptoacétate	5421-46-5	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	>100 mg/l
Ammonium mercaptoacétate	5421-46-5	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	38 mg/l
Ammonium mercaptoacétate	5421-46-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	15,2 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Barbue de rivière	Expérimental	96 heures	LC50	6 010 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	14 861 mg/l

2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Menidia Peninsulæ (Poisson)	Expérimental	96 heures	LC50	>10 000 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 982 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	NOEC	100 mg/l
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC10	4 000 mg/l
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	701-037-1	Boue activée	Estimé	3 heures	EC10	>=1 000 mg/l
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	701-037-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	701-037-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>1 000 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	ErC50	>10 000 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	27,7 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	7,2 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	7,1 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,27 mg/l
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,95 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Boue activée	Expérimental	16 heures	IC50	>1 000 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Huître	Expérimental	96 heures	LC50	89,4 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	1 840 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	1 474 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1 550 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	679 mg/l
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	68585-47-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	0,64 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	0,24 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	2,2 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	0,25 mg/l
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Boue activée	Expérimental	N/A	EC50	846 mg/l
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	0,63 mg/l
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	0,8 mg/l

ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,5 mg/l
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,088 mg/l
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Boue activée	Expérimental	N/A	EC50	1 000 mg/l
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Blé	Expérimental	19 jours	EC50	>100 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Ammonium mercaptoacétate	5421-46-5	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Biodégradation	16 jours	évolution dioxyde de carbone	100 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	5,5 jours	Percent degraded	>90 % dégradé	Test OCDE 302B Zahn- Wellens/EVPA
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.7 heures (t 1/2)	
Sodium (xylènes et 4- éthylbenzène)sulfonates	701-037-1	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	84 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Test evolution de CO2 EC C.4.E
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	90.4 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	100 % Suppression de carbone	Test OCDE 302B Zahn- Wellens/EVPA

					organique dissous COD	
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	68585-47-7	Expérimental Biodégradation	30 jours	Demande biologique en oxygène	>60 %BOD/Th OD	OCDE 301D
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	66 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	85 %BOD/ThO D	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Ammonium mercaptoacétate	5421-46-5	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.99	
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.54	
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	701-037-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-3.12	
Alcool, C12-C14 éthoxylés, sulfates, sels de sodium	68891-38-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.3	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.81	
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	68585-47-7	Expérimental BCF - Poisson		Facteur de bioaccumulation	≤73	
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Composant analogue BCF - Poisson	72 heures	Facteur de bioaccumulation	387.5	
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Modélé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.1	Episuite™
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Composant analogue BCF - Poisson	72 heures	Facteur de bioaccumulation	310	
ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Modélé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.9	Episuite™

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	Modélé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	Episuite™
Sodium (xylènes et 4-éthylbenzène)sulfonates	701-037-1	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	≤31 l/kg	Episuite™
2-Butoxyéthanol	111-76-2	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	67 l/kg	
SULFATES MONOALKYLES DE SODIUM EN C10-16	68585-47-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Alcools éthoxylés en C12-16	68551-12-2	Modélé Mobilité dans le sol	Koc	2 000 000 000 l/kg	Episuite™

ALCOOLS ETHOXYLES EN C12-C14	68439-50-9	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	150-760 l/kg	Episuite™
---------------------------------	------------	--------------------------------	-----	--------------	-----------

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/réceptier conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

2-Butoxyéthanol

Numéro CAS

111-76-2

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Ingrédient

Numéro CAS

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont

conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été supprimée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur <http://3m.quickfds.com>